

table qui font partie de l'évangile de ce jour ; enfin conseils sur les hôtes qu'il faut de préférence inviter, et parabole du grand souper.

Chronologie. — C'était à peine trois mois avant la mort du Sauveur, au commencement de janvier. Il venait d'accomplir sa 33e année. On était en l'année 30 (qui devrait être 34) de l'ère vulgaire, ou 783e de la fondation de Rome.

Texte de l'évangile

S. Luc, ch. XIV
vers. 1 à 14.

En ce temps-là (1), Jésus étant entré (2) dans la maison d'un des principaux Phariséens (3), un jour de sabbat (4), pour y assister à un repas (5), ceux qui se trouvaient là l'observaient (6), car il y avait devant lui un homme hydro-pique (7). Jésus, s'adressant donc aux docteurs de la loi et aux phariséens, leur dit (8) : « Est-il permis de guérir le jour du sabbat ? » (9) Mais ils gardèrent le silence ; et lui, prenant cet homme par

Commentaire littéral

(1) Au mois de janvier qui précéda la mort de Jésus. — (2) Sans doute sur son invitation qui ne fut peut-être pas faite par malveillance. — (3) L'un des notables parmi les Phariséens qui n'avaient pas de chefs proprement dits. — (4) C'est la 3e fois que saint Luc mentionne une guérison un jour de sabbat. Les deux autres sont celle de l'homme à la main desséchée (peu de temps après la 2e Pâque) et celle de la femme malade depuis 18 ans (qui précède presque immédiatement la présente guérison de l'hydropique). — (5) C'était sans doute le repas du soir. — (6) Jaloux de la popularité du Sauveur, ils cherchaient quelque chose de repréhensible dans sa conduite et dans ses paroles pour le lui reprocher publiquement. Si en effet Jésus guérit ce malade, on l'accusera de violer le sabbat ; s'il refuse, on en conclura qu'il n'est pas si miséricordieux, ni si puissant qu'on pense. On diminuera ainsi son prestige. — (7) On ne peut dire si on l'avait amené là dans le dessein de tendre un piège au Maître, ou s'il y était venu pour obtenir sa guérison.—